



Crédit a la consommation

Par **nathal11**, le **23/02/2016** à **21:09**

bonjour,je suis beaucoup endetté ,j'ai demander une suspension de dette au juge en attente de la réponse. mes crédit harcèle mais je ne répond plus,ma question je régler des petite mensualité a un huissier du crédit sofinco ,j'ai envoyé a l'huissier la lettre du juge comme quoi il me demander quelle crédit je voulait en suspension ,et depuis sofinco me met en demeure de leur régler la totalité de 8457 euro comment faire je ne peux leur régler la totalité vont t'il me mettre au tribunal malgré que je régler a l'huissier? merci de pouvoir m'éclairer ,je suis a bout .

Cordialement